



© DEMFI

Site internet :

www.amorifeinternational.com

Programme complet de la formation

DIPLÔME EUROPÉEN EN MÉDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE

A/ PUBLIC et PRÉ-REQUIS

Les personnes susceptibles de suivre la formation sont de plusieurs ordres :

- Avoir un niveau II au niveau scolaire et/ou universitaire.
- Être diplômé, accrédité ou agréé dans son pays en tant que médiateur familial ou médiateur généraliste avec option famille.
- Pour la France, soit le DEMF est exigé. (Diplôme d'Etat de Médiateur Familial), soit la personne exerce une profession en lien avec la formation visée : Juge aux affaires Familiales, Avocats de la Famille.
- Disposé obligatoirement d'un ordinateur et du logiciel de visioconférence SKYPE (gratuit), ce dernier peut être installé par le Centre de formation et l'étudiant/stagiaire pourra le conserver ou le supprimer à la fin de la formation.

B/ NIVEAU DE LA FORMATION

- Un niveau II est exigé pour l'entrée en formation qui est une spécialisation en médiation, cette spécialisation reste au niveau d'entrée, soit Bac +3.
- **DEMFI** : pour obtenir le diplôme il faut déjà être diplômé, accrédité ou agréé dans son pays en tant que médiateur familial ou médiateur généraliste avec option famille. Pour la France le DEMF est exigé.
- **Une attestation de fin de formation** sera donnée aux personnes ayant suivi le cursus et n'étant pas diplômées, accréditées ou agréées en médiation familiale ou médiation généraliste avec option famille. (Personne exerçant une activité professionnelle en lien avec le sujet proposé : Juge aux Affaires Familiales, Avocats de la Famille)

C/ LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- **Maîtriser le processus de médiation familiale internationale**

- **Connaître les conventions internationales qui régissent les droits de l'Enfant pour les couples binationaux.**
- **Connaître le fonctionnement d'une Autorité Centrale.**
- **Les professionnels de la médiation pourront y acquérir les compétences nécessaires afin d'œuvrer dans les situations de conflit où les questions de la distance, de l'internationalité, de l'inter culturalité, de l'inter religion et des différences de langages pourront être présentes.**
- **Cette formation modulaire a comme finalité de permettre aux professionnels de concourir à la prévention des enlèvements d'enfants et/ou au maintien des liens de l'enfant auprès des lignées parentales séparées dans un contexte international et/ou inter culturel, d'essayer de retravailler les relations, les valeurs et les filiations par-delà le droit en replaçant les personnes au centre de la scène.**

D/ NATURE DE LA FORMATION

- **Adaptation et développement des compétences du/de la médiateur(e) au niveau international, interculturel et inter religieux.**

E/ DURÉE DE LA FORMATION

La formation dans sa totalité comprend 80 heures :

- Deux modules de trois jours en Centres de formation : 42 heures
Journées de 7 heures
- Des séquences d'1 heure 30 à 2 heures d'enseignement à distance : 7 heures
- Un stage pratique en Europe : 14 heures
Par demi-journée de 3 heures et demie ou par journée de 7 heures
- Travail personnel en documentation et recherche : 14 heures
- Accompagnement à l'écrit d'une note de synthèse : 3 heures
Un tuteur à l'écrit est nommé et le suivi se fait en présentiel ou à distance par visioconférence

F/ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel dans une salle prévue à cet effet et à distance par visioconférence à l'aide du logiciel SKYPE.

Deux modules de trois jours en Centre de Formation + sept heures de visio-conférence divisées en plusieurs séquences. Une attestation de présence sera fournie à l'issue de chaque module. Une attestation « visio-conférence » sera fournie à l'issue des 7 heures.

Chaque module démarrera la première journée à 10h00 et la terminera à 18h00, les autres journées commençant à 09h00 et se terminant à 17h00.

Deux pauses d'un quart d'heure chacune seront effectuées au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi.

Une pause déjeuner d'une heure sera organisée aux alentours de 13h00. Les frais de déjeuners sont à la charge du/de la stagiaire.

Un dîner est offert à l'ensemble des participants au soir de l'avant-dernier jour de formation en présentiel lors du second module.

Un livret pédagogique sera remis à chaque participant, il sera explicité avec des éléments complémentaires qui seront présentés sur un grand écran à l'aide d'un vidéoprojecteur.

La réalisation d'un stage d'observation ou d'implication en milieu judiciaire international ou avec des Médiateurs Familiaux Internationaux, de 14 heures.

La rédaction d'une note de 5 à 10 pages, présentée en fin de parcours.

Une validation des acquis est réalisée à l'aide de la note de synthèse et du stage pratique.

G/ VALIDATION

- L'assiduité :

- Présence obligatoire en Centre de formation et aux séances de visio-conférence.

- La réalisation d'un stage pratique :

- 14 heures en Europe OU ailleurs dans le monde.
- Une attestation du lieu de stage certifiant la réalisation de celui-ci, rédigée obligatoirement en langue française ou anglaise.

- L'écriture d'une note de synthèse et sa présentation devant un jury :

- Cette note sera rédigée en langue française ou anglaise et présentée obligatoirement dans l'une de ces deux langues. Elle sera examinée par un jury de deux personnes composé d'un médiateur familial international en exercice et d'un responsable de la formation qui noteront l'écrit avec une note de 0 à 20. La présentation orale, en présentiel ou par visioconférence, dure 30mn (10mn de présentation par le/la stagiaire et 20 minutes d'échange avec le jury qui attribuera une note de 0 à 20. Une note globale minimale de 10 est requise pour la validation.

H/ DÉTAIL DU PROGRAMME

1- Le droit

- Les droits de l'Enfant et les droits de l'Homme
- Le droit international privé concernant les questions patrimoniales et successorales
- Les conventions internationales (La Haye, Luxembourg, Bruxelles IIbis, Droits de l'Enfant...)
- Les conventions bilatérales et l'exéquatur des jugements
- Présentation des autorités centrales

- Présentation de la justice réparatrice et/ou restauratrice et du droit collaboratif

2- L'inter culturalité

- Les notions d'universalisme et de différentialisme
- Les couples et les familles bi nationaux ou multinationaux et/ou multiculturels
- Les contextes de migration, d'émigration et d'immigration
- Les impacts sociologiques et psychologiques pour les enfants des différences culturelles, religieuses et linguistiques
- Impacts Culture et Droit

3- La méthodologie en médiation familiale internationale

- Les spécificités de cette méthodologie au regard des pratiques traditionnelles de médiation
- La posture spécifique du médiateur familial international
- Les outils particuliers liés à la distance et aux différences linguistiques
- L'impact de l'interprète
- L'apprentissage et la compréhension des démarches particulières dans les situations internationales
- Les relations du médiateur avec les partenaires politiques et judiciaires
- Exemples de médiations familiales internationales et exercices de mise en situation

4- Le stage pratique

- Chaque professionnel en formation va réaliser une observation et éventuellement une expérimentation d'une ou plusieurs séances d'un processus de médiation familiale dans un contexte d'internationalité et/ou d'inter culturalité ou encore de « médiation à distance ».

5- La note de synthèse

- Elle est à rédiger et soutenir en fin de formation et viendra rendre compte de l'ensemble du parcours du professionnel en formation.

J/ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un livret pédagogique
- Films
- Diapositives
- Articles de presse
- Vidéoprojecteur
- Tableau blanc
- Tableau de papier
- Tableau interactif en verre

K/ MOYENS PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

- La formation est animée par une équipe de formateurs internationaux spécialisée dans les litiges familiaux transfrontières dont le gérant d'AMORIFE International SCIC, Claudio JACOB, médiateur familial diplômé d'Etat, médiateur familial international certifié et responsable de la formation au diplôme d'état de médiateur familial pour l'IRTS de Franche-Comté à Besançon. Il est responsable administratif et pédagogique de cette formation avec Joëlle PIOVESAN, Formatrice, Superviseuse et Analyseuse des Pratiques Professionnelles. Ils animent cette formation avec un réseau de formateurs internationaux composé, entre autres, des personnes suivantes :
 - o Catherine BLOCH LORNAC, Juriste, Secrétaire Générale du Centre de Médiation du Barreau de Paris, Formatrice, Médiatrice
 - o Danièle GANANCIA, Médiatrice Familiale Internationale certifiée, Médiatrice Familiale diplômée d'état, a.Vice-présidente et Magistrate auprès du TGI de Paris.
 - o Michel LACHAT, a. Président du Tribunal des mineurs de Fribourg et a. Juge des mineurs, Dr hc de l'Université de Fribourg, Co- Fondateur de l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE), à Sion/Suisse.
 - o Jean-Claude MÉTRAUX, Psychiatre, Psychothérapeute à Lausanne, Formateur en Suisse et en Europe, Chargé de cours à l'Université de Lausanne.
 - o Aldo MORRONE, Médiateur Familial International, Coordinateur parental, en retraite au Québec, et Formateur en Amérique du Nord et en Europe.
 - o Lis RIPKE, Notaire, Médiatrice Familiale Internationale et Formatrice en Allemagne et en Europe.
 - o Marianne SCHULZ, Rédactrice à la Direction des Affaires Civiles et du Sceau, Bureau du Droit de l'Union, du Droit International Privé et de l'Entraide Civile à Paris
 - o Pascale SOUSSAN-DERRIEN, Médiatrice Familiale Diplômée d'Etat, Médiatrice Familiale Internationale certifiée et Formatrice
 - o Catherine WIHTOL DE WENDEN, Directrice du CNRS et Enseignante à Sciences Po Paris, Spécialiste de la question des migrations liée au droit international.
 - o Jean ZERMATTEN, Vice-président de la commission internationale des droits de l'enfant à l'ONU et Co- Fondateur de l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE), à Sion/Suisse.

L/ MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

- Une feuille d'évaluation est donnée à chaque participant(e)s le dernier jour de la formation afin que chacun(e) puisse évaluer son cursus formatif, cette feuille peut rester anonyme selon le choix du/de la participant(e).
- Une évaluation est demandée à chaque formateur participant à la formation.
- Enfin une place est laissée à l'échange orale pour une évaluation interactive.